

# Rapport Annuel 2025

Tonner Drones SA  
27, avenue de l'Opéra  
75001 Paris  
France  
[contact@tonnerdrones.com](mailto:contact@tonnerdrones.com)  
[www.tonnerdrones.com](http://www.tonnerdrones.com)

# **Attestation des personnes physiques responsables du rapport financier annuel**

« Je déclare qu'à ma connaissance, les comptes annuels de l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport annuel d'activité ci-joint donne un tableau fidèle des événements importants survenus pendant l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

**La société TONNER DRONES SA**  
**Représentée par Diede van den Ouden**  
**Directeur Général**

## Table des matières

1. À propos de Tonner Drones	p. 04
2. Rapport de gestion, Faits significatifs de l'exercice et évènements postérieurs	p. 04
3. Événements intervenus depuis 01-01-2026	p. 06
4. Comptes sociaux de l'exercice au 31 Decembre 2025	p. 07
5. Dettes financière	p. 07
6. Bilan Actif	p. 08
7. Bilan Passif	p. 09
8. Compte de résultat	p. 10
9. Opérations de nature dilutive	p. 12
10. Poursuites et dispositions	p. 13
11. Risques	p. 13
12. Règles et méthodes comptables	p. 19

### **Déclarations prospectives**

*Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives reflètent les opinions et hypothèses actuelles de TME Pharma concernant les événements futurs, dont beaucoup sont par nature intrinsèquement incertains et hors du contrôle de TME Pharma N.V. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus en raison de divers facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, ceux identifiés dans la section « Gestion des risques » de ce rapport annuel.*

*Bon nombre de ces déclarations prospectives contenues dans ce rapport annuel peuvent être identifiées par le contexte de ces déclarations ou par des termes tels que « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « cibler », « pouvoir », « devoir », « être susceptible de », « potentiel » ou une terminologie similaire. Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de leur publication et TME Pharma n'a pas l'intention de les mettre à jour à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, ni de publier de révisions de ces déclarations afin de refléter des événements ou des circonstances ultérieures ou la survenance d'événements imprévus, et TME Pharma n'assume aucune obligation à cet égard.*

## **1. À propos de Tonner Drones**

Tonner Drones conjugue capital, expertise et innovation pour accélérer sa croissance et créer une valeur durable pour ses actionnaires. Tonner Drones développe une solution pour le secteur de la logistique. L'entreprise détient également des participations importantes dans des fabricants français de drones prometteurs tels que Diodon, Elistair et Donecle. Tonner Drones mène une stratégie active de gestion de sa trésorerie et diversifie son portefeuille d'investissements dans différentes sociétés cotées dans divers secteurs.

## **2. Rapport de gestion, Faits significatifs de l'exercice et événements postérieurs**

L'année 2025 s'est révélée être un exercice réussi pour la société et ses actionnaires. Non seulement le cours de l'action a progressé de 137 %, mais la société a également significativement amélioré sa situation financière. Les capitaux propres ont augmenté de plus de 6 millions d'euros, redevenant ainsi positifs.

Tonner Drones a émis 362 488 771 actions au cours de l'année 2025. 317 501 772 actions ont été émises par l'exercice de BSA détenus par les actionnaires, le management et les créanciers.

44 986 999 actions, assorties de BSA (ABSA), ont été émises en octobre 2025 dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, ouverte à l'ensemble des actionnaires. Le prix de cette augmentation de capital était de 0,027 €.

La dilution résulte de la situation historique. Tonner Drones a pour objectif de limiter autant que possible la dilution à l'avenir. La création de valeur pour les actionnaires constitue la priorité principale du management de Tonner Drones.

Conformément au droit français, les capitaux propres doivent représenter au moins la moitié du capital social. Afin de respecter cette exigence, Tonner Drones sollicitera une réduction de la valeur nominale lors de la prochaine assemblée générale.

Grâce à la cession d'une partie de sa participation dans Donecle, Tonner Drones a enregistré un résultat net de 986 606 euros. Le chiffre d'affaires est resté faible, à 105 k€, en raison de l'absence quasi totale d'activité commerciale. Les charges d'exploitation de Tonner Drones pour 2026 sont estimées entre 25 000 et 30 000 par mois, ce qui exclut les frais de gestion du PDG Van den Ouden. Van den Ouden a consenti à renoncer à ses honoraires de gestion pour l'année 2025.

Tonner Drones conserve des perspectives positives pour la solution Countbot, sa solution robotisée d'inventaire automatisé combinant drone et robot terrestre, permettant de réaliser des inventaires rapides, fiables et intégrés au système de gestion d'entrepôt.

La société avait des attentes plus élevées concernant la collaboration annoncée en novembre 2024 avec une entreprise indienne visant à intégrer de l'intelligence artificielle au Countbot. Elle envisage désormais d'autres partenariats pour soutenir la R&D et commercialiser le produit, et reste également ouverte à une cession totale. En revanche, Tonner Drones a dû constater que l'intérêt pour le projet Inhibitor ne s'est pas concrétisé, malgré un contexte favorable dans les secteurs des drones et de la défense. Par conséquent, aucune ressource ne sera désormais allouée à ce projet.

Bien que le chiffre d'affaires soit resté faible en 2025, Tonner Drones est parvenue à intensifier ses activités d'investissement. La société a obtenu l'accord des actionnaires pour élargir son objet social et mène désormais une politique active de gestion de sa trésorerie. Tonner Drones affiche des perspectives positives pour 2026 et espère renouer avec un résultat positif. En atteignant une rentabilité annuelle, la direction souhaite accroître le bénéfice par action pour les actionnaires. À long terme, l'objectif est de mettre en place une politique de dividende soutenue. Les activités d'investissement devraient jouer un rôle de plus en plus important par rapport à la R&D.

Fort de ses résultats et de sa situation financière renforcée, le management poursuit également une stratégie de fusions-acquisitions. Une opération de type Reverse Take Over (RTO) est également envisagée. Le secteur des drones et de la défense connaît actuellement une forte dynamique. Tonner Drones se montre ouverte aux acquisitions et aux fusions dans ces secteurs et est prête à permettre à une entreprise importante et rentable de réaliser une opération de RTO. Les opportunités seront examinées avec attention, et seules celles créant de la valeur pour les actionnaires seront retenues. Les cibles devront démontrer un niveau élevé de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Tonner Drones détient déjà des participations dans le secteur des drones, notamment dans Diodon, Donecle et Elistair. La cession partielle de Donecle en 2025 a mis en évidence l'existence de potentielles plus-values latentes au bilan. De nouvelles cessions de Donecle et d'Elistair pourraient être envisagées en 2026, l'expertise de Tonner Drones étant davantage orientée vers les sociétés cotées. Les perspectives pour ces participations sont positives compte tenu de la dynamique sectorielle. Toutefois, lors de l'audit, il est apparu qu'une dépréciation de 66 k€ devait être comptabilisée sur Elistair par rapport aux chiffres publiés en février. Néanmoins, la cession de Donecle fin 2025 démontre que la valeur comptable ne reflète pas toujours la valeur réelle de marché. Tonner Drones estime que la valeur d'Elistair est supérieure à celle actuellement inscrite au bilan (€468k).

Une position de trésorerie solide peut être générée par la cession de participations à des conditions attractives. Le management considère que Tonner Drones pourrait devenir une cible attractive pour une opération de RTO une fois une trésorerie renforcée constituée.

En complément de ses participations historiques, Tonner Drones détient désormais des intérêts dans l'aéronautique (participation indirecte dans SpaceX), la défense (Calibre) et une entreprise industrielle active dans les réservoirs de stockage et les drones longue distance (Roth2). La société détient également une créance dans MHM-corporate, une société cotée sur le marché principal d'Euronext Paris. Tonner Drones prévoit de collaborer avec MHM afin de restructurer et refinancer la société, en vue du lancement de nouvelles activités, en s'appuyant sur son expertise en restructuration et en marchés financiers.

Les participations dans Aéro 41 et Snowskut, détenues respectivement à hauteur de 49,80 % et 91 %, ont fait l'objet d'une sortie d'actif à la suite de la liquidation de ces sociétés. Les dépréciations antérieurement constatées sur ces participations ont été reprises.

Tonner Drones procède régulièrement à l'évaluation de ses projets et participations et gère activement ses positions afin d'optimiser la valeur pour ses actionnaires.

En juillet 2025, une opération avec une société détenant des actifs en cryptomonnaies était envisagée, mais n'a finalement pas abouti, maintenant ainsi une exposition limitée aux crypto-actifs. Tonner Drones continue toutefois d'explorer les opportunités liées aux évolutions du Bitcoin et des cryptomonnaies, tout en veillant à

limiter les risques.

Le management considère qu'il est essentiel d'aligner ses intérêts avec ceux des actionnaires. Le CEO et Président, Diede van den Ouden, est le principal actionnaire de la société et détient 12,5 % des actions. En 2024 et 2025, des mesures ont été prises pour mettre fin aux instruments dilutifs historique (equity lines, OCABSA, etc.).

En novembre 2024, le Directeur Général avait annoncé son intention de regrouper ses investissements dans la Société (obligations et comptes courants) au sein d'un seul et même instrument. Ce processus s'est achevé courant mai 2025 et s'est traduit par l'émission d'une obligation classique d'un montant de 3 000 000 euros, portant intérêt au taux de 3%.

En novembre 2025, un contrat d'obligation simple a été émis d'un montant de 560 000 € au profit d'investisseurs afin de financer le développement de l'activité. En novembre 2025, un second contrat d'obligation avec bons de souscription d'actions a été émis d'un montant de 2 500 000 € au profit d'investisseurs afin de financer le développement de l'activité. En 2025, le nombre d'actions en circulation a augmenté, en partie du fait d'opérations héritées du passé permettant d'éteindre une partie de la dette via l'exercice de bons de souscription. Une autre partie de ces bons était détenue par les actionnaires eux-mêmes. Tonner Drones a procédé à des distributions de bons en août 2024 et en octobre 2025, généralement exercés en phase de hausse du cours. Malgré cette augmentation du nombre d'actions, le cours a progressé de 137 %. Selon le management, ce mode de financement s'est révélé efficace, limitant la dilution et la pression à la baisse sur le cours.

À l'issue des opérations de restructuration et de refinancement menées en 2024 et 2025, le management n'anticipe pas de besoin de financement supplémentaire, sauf en cas d'opportunités majeures créatrices de valeur dans le cadre de la stratégie d'investissement et de M&A. Dans ce cas, les intérêts des actionnaires resteront prioritaires.

Tonner Drones souhaite attirer l'attention des actionnaires sur les risques liés à l'investissement dans la société. Bien que la direction soit optimiste, des risques subsistent. Tonner Drones conserve un niveau d'endettement relativement important (y compris les frais d'intérêt) et ses activités restent limitées. La direction dispose d'une solide expérience en matière d'investissement, toutefois, une performance insuffisante de ces sociétés externes pourrait impacter négativement le rendement pour les actionnaires

### **3. Événements intervenus depuis 01-01-2026**

Au cours du premier trimestre, Tonner Drones a réussi à obtenir un investissement indirect dans SpaceX.

## 4. Comptes sociaux de l'exercice au 31 Decembre 2025

en k euro	31/12/2025	31/12/2024	Différence	Différence
Chiffre d'affaires	105	119	-14	-11%
Charges d'exploitation	856	3.281	-2.425	-74%
Résultat financier	1.580	(3.097)	+4.677	+151%
Résultat net	987	(5.639)	+6.625	+118%
Trésorerie	416	361	+55	+15%
Capitaux propres	759	(5.587)	+6.346	+114%

### Explication des chiffres

Le chiffre d'affaires est resté faible en raison de l'absence d'activités commerciales. En 2025, la réduction des coûts s'est poursuivie. Ces coûts devraient encore diminuer à mesure que les problèmes du passé s'estompent progressivement. Le résultat financier s'est nettement amélioré grâce à des investissements fructueux. La vente d'une partie des actions de Donecle pour 1,25 million d'euros a assuré la rentabilité nette en 2025. La trésorerie s'est accrue et a été encore renforcée en mars 2026, lors de l'encaissement effectif des fonds provenant de Donecle. Les capitaux propres sont redevenus positifs, permettant à Tonner Drones de se conformer à nouveau aux obligations légales. Lors de l'assemblée générale annuelle, l'entreprise demandera aux actionnaires de réduire la valeur nominale de leurs actions afin que les capitaux propres dépassent à nouveau la moitié du capital social.

## 5. Dettes financière actuel (31-12-2025)

### « Dette extérieure »

1. Obligations (4%) avec BSA (31-12-2027 maturité)  
€2.200.000
2. Obligations (2%) avec BSA (31-12-2026 maturité)  
€560.000
3. Obligation 5% (31-12-2026 maturité)  
€111.111
4. Short term loan  
€500.000 (remboursé en mars 2026)

### « Total des créances » van den Ouden (CEO et President)

1. Obligations (3%) régulier (31-12-2027 maturité)  
31-12-2025 €2.350.000
2. Obligations (4%) avec BSA (31-12-2027 maturité)  
31-12-2025 €300.000

## 6. Bilan Actif

### BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)	10 855	10 855				
	<b>Immobilisations incorporelles :</b>						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	10 000	5 167	4 833	23 634	18 801	79.55
	Fonds commercial	2 006 110	2 006 110				
	Autres immobilisations incorporelles	3 518 292	3 518 292	0		0	
	En cours, avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles :</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (1) :</b>							
Participations	4 169 890	587 736	3 582 153	590 828	2 991 326	506.29	
Créances rattachées à des participations	98 922	98 922					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	210 743		210 743	280 138	69 395	24.77	
Prêts							
Autres immobilisations financières	58 256		58 256	45 256	13 000	28.73	
<b>Total de l'actif immobilisé (III)</b>	<b>10 072 213</b>	<b>6 216 228</b>	<b>3 855 986</b>	<b>939 856</b>	<b>2 916 130</b>	<b>310.27</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en-cours :</b>						
	Matières premières et autres approvision.	87 229	84 062	3 167		3 167	
	En-cours de production						
	Produits finis	686 060	686 060				
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (2) :</b>						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 069 100	1 023 564	45 536	62 992	17 456	27.71
	Autres créances	2 200 792	19 049	2 181 743	299 389	1 882 353	628.73
	Charges constatées d'avance	3 407		3 407	6 733	3 326	49.39
	Capital souscrit appelé, non versé	0		0	0		
	<b>Valeurs mobilières de placement :</b>						
	Actions propres						
	Autres titres	1 023 422		1 023 422		1 023 422	
Instruments fi. à terme et jetons détenus							
Disponibilités	418 218		418 218	362 397	55 821	15.40	
<b>Total de l'actif circulant (IV)</b>	<b>5 488 227</b>	<b>1 812 734</b>	<b>3 675 493</b>	<b>731 511</b>	<b>2 943 982</b>	<b>402.45</b>	
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)	5 555		5 555	11 110	5 555	50.00	
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	<b>15 576 851</b>	<b>8 039 817</b>	<b>7 537 034</b>	<b>1 682 477</b>	<b>5 854 556</b>	<b>347.97</b>	

(1) Dont à moins d'un an

0

(2) Dont à moins d'un an

## 7. Bilan Passif

### BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 570 221 )	7 570 221	3 039 111	4 531 110	149.09
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	58 311 515	57 483 150	828 365	1.44
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	102 296	102 296		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	231 517	231 517		
	Report à nouveau	66 442 793	60 803 577	5 639 216	9.27
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>986 606</b>	<b>5 639 216</b>	<b>6 625 821</b>	<b>117.50</b>	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total des capitaux propres (I)</b>	<b>759 360</b>	<b>5 586 720</b>	<b>6 346 080</b>	<b>113.59</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées		18 942	18 942	100.00
<b>Total autres fonds propres (I bis)</b>			18 942	18 942	100.00
PROVISIONS	Provisions pour risques	120 000	120 000		
	Provisions pour charges				
<b>Total des provisions (II)</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>			
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	5 521 100	2 160 550	3 360 550	155.54
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 735	20 643	18 908	91.60
	Emprunts et dettes financières diverses	500 000	1 899	498 101	NS
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 843	625 086	405 243	64.83
	Dettes fiscales et sociales	101 322	117 534	16 212	13.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	280 416	280 416			
Autres dettes	33 257	3 916 388	3 883 131	99.15	
Produits constatés d'avance					
<b>Total des dettes (III)</b>	<b>6 657 674</b>	<b>7 122 517</b>	<b>464 843</b>	<b>6.53</b>	
Ecarts de conversion passif (IV)		7 738	7 738	100.00	
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)</b>	<b>7 537 034</b>	<b>1 682 477</b>	<b>5 854 556</b>	<b>347.97</b>	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 807 674 5 161 434

## 8. Compte de résultat

### COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>						
Ventes de marchandises	38 012		38 012		38 012	
Production vendue de biens				118 659	51 434	43.35
Production vendue de services	6 225	61 000	67 225			
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>44 237</b>	<b>61 000</b>	<b>105 237</b>	<b>118 659</b>	<b>13 422</b>	<b>11.31</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			142 496	1 196 245	1 052 749	88.06
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			22 222	30 155	7 933	26.31
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>269 956</b>	<b>1 344 060</b>	<b>1 074 104</b>	<b>79.91</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises			9 366		9 366	
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock			51 550	468 729	417 179	89.00
Autres achats et charges externes (1)			574 388	1 392 375	817 990	86.75
Impôts, taxes et versements assimilés			1 996	17 094	15 098	88.31
Salaires				49 133	49 133	100.00
Cotisations sociales				1 261	1 261	100.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 187	58 505	113 112	191.96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				248 314	248 314	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				432 276	432 276	100.00
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			16 652	770 827	754 135	97.83
Autres charges			147 607	37 151	184 758	496.89
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>855 787</b>	<b>3 261 351</b>	<b>2 425 564</b>	<b>73.90</b>
<b>1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>586 831</b>	<b>1 937 291</b>	<b>1 351 460</b>	<b>69.76</b>
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Relevance de crédit bail mobilier  
Relevance de crédit bail immobilier

17 137

22 212

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	86 789	19 583	66 206	338,09
Reprises sur dépréciations et provisions	1 080 140	2 796 031	1 705 891	61,23
Différences positives de change	15 357	61 454	46 097	75,01
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	1 766 161		1 766 161	
<b>Total des produits financiers (V)</b>	2 947 467	2 867 068	80 399	2,80
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	71 555	3 031 250	2 959 695	97,64
Intérêts et charges assimilées (3)	183 208	538 846	356 638	66,06
Différences négatives de change	844	316	528	166,99
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	1 112 331	2 392 800	1 280 469	53,51
<b>Total des charges financières (VI)</b>	1 367 938	5 964 212	4 596 274	77,06
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	1 579 529	3 097 144	4 676 674	151,00
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	993 698	5 094 435	6 029 134	119,74
<b>Produits exceptionnels (VII)</b>		512 824	512 824	100,00
<b>Charges exceptionnelles (VIII)</b>		1 082 983	1 082 983	100,00
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		570 159	570 159	100,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 093	34 622	27 529	79,51
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	3 217 422	4 723 951	1 506 529	31,89
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	2 230 817	10 363 167	8 132 350	78,47
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	966 606	5 639 216	6 625 821	117,90

## 9. Opérations de nature dilutive 2025

Tonner Drones a émis 362.488.771 actions au cours de l'année 2025.

- 317.501.772 actions ont été émises par l'exercice de BSA détenus par les actionnaires, le management et les créanciers.
- 44.986.999 actions, assorties de BSA (ABSAs), ont été émises en octobre 2025 dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, ouverte à l'ensemble des actionnaires. Le prix de cette augmentation de capital était de 0,027 €.

Le tableau ci-dessous présente l'exercice BSA proposé à tous les actionnaires en août 2024.

BSA TONNER DRONES FR001400RIB4				
PERIODE	Nb de dépôts	Virement net à la société	Total actions demandées	Total BSA exercés
01/03 au 17/03/2025	14	942.940,83 €	75.435.266	113.152.899
18/03 au 31/03/2025	6	24.275,80 €	1.942.064	2.913.096
01/04 au 30/04/2025	3	21.551,65 €	1.724.132	2.586.198
01/05 au 31/05/2025	2	12.500,00 €	1.000.000	1.500.000
01/06 au 30/06/2025	3	26.125,00 €	2.090.000	3.135.000
01/07 au 31/07/2025	11	132.341,65 €	10.587.332	15.880.998
01/08 AU 31/08/2025	2	3.976,78 €	318.142	477.213
01/09 AU 30/09/2025	4	48.625,00 €	3.890.000	5.835.000
01/10 au 31/10/2025	1	3.510,00	280.800	405.000
01/11 au 30/11/2025	1	1.170,00	93.600	135.000
01/12 au 31/12/2025	3	19.801,39	1.584.111	2.284.776

Le tableau ci-dessous présente l'exercice BSA proposé à tous les actionnaires en octobre 2025.

BSA3-2025 TONNER DRONES FR0014012ZX8				
PERIODE	Nb de dépôts	Virement net à la société	Total actions demandées	Total BSA exercés
03/11 au 30/11/25	3	5.418,37 €	169.324	1.693.240
01/12 au 31/12/25	5	2.688,03 €	84.001	840.010
	8	8.106,40 €	253.325	2.533.250

Le tableau ci-dessous présente l'exercice des bons de souscription offerts en octobre 2025 aux actionnaires ayant participé à l'augmentation de capital avec DPS en octobre 2025.

BSA 1-2025 TONNER DRONES FR0014012NL9					
PERIODE	Nb de dépôts	Virement net à la société	Total actions demandées	Total des BSA 2 FR0014012OE2 reçus	Total BSA1 FR0014012NL9 exercés
23/10 au 31/10/2025	1	5.829,00 €	201.000	201.000	402.000
01/11 au 31/11/2025	4	213.150,00 €	7.350.000	7.350.000	14.700.000
01/12 au 31/12/2025	2	92.800,00 €	3.200.000	3.200.000	6.400.000
	7	311.779,00 €	10.751.000	10.751.000	21.502.000

207.552.000 actions ont été émises entre le 6 mars et le 15 mai 2025 par l'intermédiaire de BSA non cotée, dans le cadre d'une restructuration de la dette qui a été achevée en octobre 2024. Tous les BSA en circulation ont été exercés, ce qui a permis de rembourser la totalité de la dette..

Les capitaux propres ont augmenté de plus de 6 millions d'euros, redevenant ainsi positifs. La dilution résulte de la situation historique. Tonner Drones a pour objectif de limiter autant que possible la dilution à l'avenir. La création de valeur pour les actionnaires constitue la priorité principale du management de Tonner Drones.

Malgré cette augmentation du nombre d'actions, le cours de l'action a progressé de 137 %. Selon la direction, ce mode de financement (via des BSA) s'est avéré efficace car la dilution et la pression à la baisse sur le cours de l'action sont restées limitées. Ceci s'explique par le prix d'exercice fixe et non variable des BSA, et notamment par le fait que les actionnaires en sont également propriétaires.

## 10. Poursuites et dispositions

Dans le cours normal de ses activités et notamment en raison du changement de gouvernance intervenu en 2025, Tonner Drones demeure impliquée dans divers litiges judiciaires l'opposant à des tiers.

Des provisions ont été constituées pour ces litiges pendant (i) lorsqu'il existe une obligation légale ou contractuelle envers un tiers à la date de clôture du bilan, et (ii) qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans compensation sera nécessaire pour régler cette obligation, et (iii) que cette sortie de ressources peut être estimée de manière fiable.

Ainsi, une provision de 120 000 € a été constituée pour les montants encore en litige à la date de clôture du bilan de l'exercice 2025. Tonner Drones estime ce montant adéquat compte tenu de l'état, à date, des litiges et, compte tenu de la nature des différends en cours, que les éventuels coûts additionnels non couverts par cette provision, ne devraient pas impacter la continuité de l'activité ou faire varier la stratégie définie par la direction. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, les principales procédures en cours concernent des litiges judiciaires entre (i) Tonner Drones et certains actionnaires dont l'ancienne équipe dirigeante, (ii) d'autres sont liées aux réclamations d'anciens employés.

## 11. Risques

### Facteurs d'incertitudes

La société TONNER DRONES (ex. DELTA DRONE) était dans une situation de prospection et de redéploiement de ses activités.

### Facteurs de risques

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits dans le rapport financier n'est pas exhaustive.

D'autres risques ou incertitudes inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du rapport financier annuel, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou pourraient devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

#### a. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Dans le cadre de son redéploiement, du développement du concept TONNER DRONES, et de la

poursuite corrélative de son exploitation, la Société est soumise à une forte pression concurrentielle compte tenu en particulier de la présence sur ce marché d'autres acteurs. Cette concurrence peut affecter la part de marché et la rentabilité de l'entreprise. De plus, il existe un risque lié aux pratiques anti-concurrentielles qui pourrait nuire à la position de TONNER DRONES sur le marché.

#### **b. Risques de liquidité - Perte des capitaux propres**

La stratégie de TONNER DRONES dépend de sa capacité à mobiliser des ressources financières, soit sous la forme d'emprunts, soit sous la forme de capitaux propres, afin de financer la construction de la plateforme et ses projets futurs, la reconstitution de ses capitaux propres ainsi que son activité courante.

Il est possible, en cas par exemple d'événements de crise internationale affectant les marchés financiers, que la Société ne dispose pas à un moment de l'accès souhaité aux liquidités dont elle aurait besoin pour de nouvelles acquisitions ou lors de la mise en place du nouveau projet de développement et de restructuration, et ait ainsi des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires ou à les obtenir à des conditions intéressantes.

#### **c. Risque de contrepartie**

Le risque de contrepartie désigne le risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières selon les termes du contrat ou de la transaction à laquelle elle participe ; le risque de contrepartie concerne les créances clients, les autres créances liées à l'activité.

#### **d. Risque sur actions propres**

Une entreprise peut décider de racheter ses actions propres. Une entreprise rachète dès lors des actions qui sont détenues par les actionnaires. Ces actionnaires reçoivent donc de l'argent et en échange, l'organisation reçoit les actions. La conséquence est que le flux en provenance de la trésorerie diminue pour les actionnaires restants. En revanche, le nombre d'actions émises qui est réduit, augmente l'intérêt dans la société des actionnaires restants.

Cette opération crée toute une série d'opportunités mais elle comporte aussi des risques. En fonction du prix et de la situation, le rachat d'actions propres peut faire gonfler la valeur ou au contraire entraîner une diminution de la valeur de l'entreprise.

#### **e. Risque de dilution des actionnaires**

Il est important pour l'investisseur d'évaluer le risque de dilution. En effet, la dilution peut avoir un impact majeur sur l'investissement.

La dilution se produit lorsqu'une entreprise émet de nouvelles actions ou lorsque les actionnaires existants convertissent leurs actions en actions. Cela augmente le nombre d'actions en circulation et dilue donc la valeur de chaque action individuelle.

Par exemple, si l'investisseur possède 100 actions de la société XYZ et qu'il y a 1 000 actions en

circulation. Si la société émet 100 nouvelles actions, il y aura désormais 1 100 actions en circulation. La participation n'a pas changé, mais désormais chacune des actions de l'investisseur vaut 1/11ème de l'entreprise, au lieu de 1/10ème.

La dilution peut également se produire lorsque les salariés exercent leurs options d'achat d'actions ou lorsque la dette convertible est convertie en actions.

Il existe différentes manières de mesurer la dilution. Le plus courant consiste à examiner le nombre d'actions entièrement dilué. Cela comprend toutes les actions qui pourraient être émises, y compris celles qui ne sont pas encore émises mais qui pourraient l'être dans le futur.

Par exemple, si une entreprise a 1 000 actions en circulation et 100 options d'achat d'actions pouvant être exercées, le nombre d'actions entièrement dilué serait de 1 100.

Une autre façon de mesurer la dilution consiste à examiner le nombre d'actions pro forma. Cela inclut toutes les actions qui seront émises dans le futur, en supposant que toutes les options soient exercées et que toutes les dettes convertibles soient converties en actions.

Par exemple, si une entreprise a 1 000 actions en circulation et 100 options d'achat d'actions pouvant être exercées, le nombre d'actions pro forma serait de 1 200.

La dernière façon de mesurer la dilution consiste à examiner le bénéfice par action entièrement dilué. Celui-ci prend en compte toutes les actions qui pourraient être émises à l'avenir et les divise par le bénéfice de l'entreprise.

Par exemple, si une entreprise a 1 000 actions en circulation et 100 options d'achat d'actions pouvant être exercées, et que l'entreprise a gagné 10 millions de dollars l'année dernière, le bénéfice par action entièrement dilué serait de 9,09 €.

La dilution peut avoir un impact majeur sur l'investissement car elle réduit la valeur des actions. Lors de l'évaluation d'une entreprise, il est important d'examiner le nombre d'actions entièrement dilué et le bénéfice par action entièrement dilué.

#### **f. Risque de volatilité et de liquidité des actions de la Société**

La volatilité, autrement dit l'amplitude des évolutions des cours à la hausse et à la baisse, est le risque principal d'un investissement en actions.

L'investisseur est soumis :

- ✓ aux fluctuations du marché dans sa globalité ;
- ✓ aux aléas liés à la propre activité de l'entreprise (difficultés économiques, problèmes de gouvernance, marché concurrentiel, etc.).

La stratégie de la Société dépend de sa capacité à mobiliser des ressources financières, soit sous la

forme d'emprunts, soit sous la forme de capitaux propres ou sous la forme de crédits « Impôt Recherche », afin de financer son exploitation, la construction de la plateforme et ses projets futurs, la reconstitution de ses capitaux propres ainsi que son activité courante.

Il est possible, en cas par exemple d'événements affectant le marché du drone ou de crise internationale affectant les marchés financiers, que la Société connaisse des périodes d'incertitudes sur la poursuite d'exploitation si elle ne dispose pas à un moment de l'accès souhaité aux liquidités dont elle aurait besoin pour de nouvelles acquisitions ou lors de la mise en place du nouveau projet de développement et de restructuration et ait ainsi des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires ou à les obtenir à des conditions intéressantes.

#### **g. Risque relatif à l'évolution du cours de bourse**

L'environnement économique et politique est fortement susceptible d'influencer le cours des actions cotées sur les marchés financiers.

En effet, le cours des actions est en grande partie déterminé par les perspectives de profits futurs des sociétés cotées anticipées par les investisseurs.

Or, si l'environnement économique se dégrade, ou si la situation géopolitique est marquée par l'apparition soudaine de tensions internationales, les perspectives de profits vont en être affectées et les investisseurs vont revoir à la baisse leur espérance de gains sur les marchés actions, ce qui va les amener à vendre une partie de leurs titres pour replacer leurs fonds sur des supports moins risqués comme les obligations souveraines ou l'or, provoquant ainsi une chute générale des cours des actions. L'évolution des taux d'intérêt, fonction de la politique des autorités monétaires a une influence sur les marchés boursiers.

L'investisseur doit donc être bien conscient lorsqu'il achète des titres, ou des parts d'OPCVM actions, qu'il court un risque de perte d'une partie de sa mise de fonds initiale si l'évolution des cours des actions n'est pas favorable.

#### **h. Risque de diminution de la valeur nominale de l'action**

La réduction de capital par réduction de la valeur nominale des actions est une technique de restructuration financière par laquelle l'entreprise va faire baisser la valeur de chacune des actions en circulation, sans modifier leur nombre.

Cette opération ne change pas le nombre total d'actions en circulation, mais réduit la valeur de chaque action.

Cette démarche est souvent adoptée en particulier lorsque le capital social déclaré est disproportionné par rapport aux fonds propres réels de l'entreprise ou aux besoins actuels. En réduisant la valeur nominale, l'entreprise aligne mieux son capital social sur sa situation financière réelle.

Une telle réduction peut également être utilisée pour compenser des pertes enregistrées par l'entreprise et qui ne peuvent pas être compensées par des réserves. Cela peut aider à améliorer les ratios financiers de l'entreprise et à présenter une image financière plus réaliste aux investisseurs et aux créanciers.

Cette opération n'affecte pas directement la valeur de marché des actions ni la richesse des actionnaires, car elle ne modifie pas la capitalisation boursière de l'entreprise.

Cependant, elle peut avoir un impact psychologique sur les investisseurs et influencer leur perception de la santé financière de l'entreprise et donc avoir un impact sur le cours de l'action.

#### **i. Risques de marché**

- ✓ Fluctuations du marché boursier.
- ✓ Ralentissements économiques affectant les dépenses de consommation et la demande.
- ✓ Variations des taux d'intérêt qui ont un impact sur les coûts d'emprunt.

#### **j. Risques liés à l'industrie**

- ✓ Pressions concurrentielles et volatilité des parts de marché.
- ✓ Progrès technologiques affectant la pertinence des produits ou des services.
- ✓ Les changements réglementaires ayant un impact sur les activités du secteur.

#### **k. Risques liés aux contrôles fiscaux**

- ✓ Contrôles fiscaux diligentés par l'administration pouvant entraîner des ajustements significatifs des déclarations fiscales de l'entreprise, ce qui pourrait affecter sa situation financière

#### **l. Risques opérationnels**

- ✓ Perturbations de la chaîne d'approvisionnement.
- ✓ Dépendance à l'égard de fournisseurs ou de clients clés.
- ✓ Risque qu'un fournisseur clé soit impliqué dans des pratiques de corruption ou des violations des principes de responsabilité sociale des entreprises (RSE), ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la réputation et les opérations de TONNER DRONES.
- ✓ Risques d'interruption des activités, y compris les catastrophes naturelles ou les cyberattaques.

#### **m. Risques financiers**

- ✓ Titres de créance et risques de crédit.
- ✓ Fluctuations des taux de change pour les opérations internationales.
- ✓ Risques de liquidité et contraintes potentielles de flux de trésorerie.
- ✓

#### **n. Risques juridiques et réglementaires**

- ✓ Risques de litiges et procédures judiciaires.

- ✓ Respect des réglementations et des lois en constante évolution.
- ✓ Changements dans la législation fiscale ayant un impact sur la performance financière.

#### **o. Risques liés aux évolutions de la réglementation applicable aux drones**

- ✓ Changement dans les réglementations strictes en matière de sécurité, de confidentialité et d'utilisation de l'espace aérien pouvant affecter la capacité de l'entreprise à opérer efficacement et à se conformer aux normes légales et réglementaires.

#### **p. Risques stratégiques**

- ✓ Exécution d'initiatives stratégiques et de fusions/acquisitions.
- ✓ Dépendance à l'égard du personnel clé et planification de la relève.
- ✓ Défaut d'innovation ou d'adaptation aux tendances du marché.

#### **q. Risques liés à la propriété intellectuelle**

- ✓ Protection et application des droits de propriété intellectuelle.
- ✓ Risques liés à d'éventuelles plaintes pour violation des droits de propriété intellectuelle.

#### **r. Risques environnementaux et sociaux**

- ✓ Impact sur l'environnement et questions de durabilité.
- ✓ Responsabilité sociale et gestion de la réputation.

#### **s. Risques technologiques et liés à la cybersécurité**

- ✓ Violations de données et menaces pour la sécurité de l'information.
- ✓ Risques liés à la dépendance à l'égard de la technologie pour les opérations commerciales.
- ✓ Vulnérabilité aux cyberattaques, aux interférences et aux pannes techniques. Ces incidents peuvent compromettre la sécurité des opérations et entraîner des pertes financières et de réputation.
- ✓ Le secteur des drones logistiques évolue rapidement avec des avancées technologiques constantes. L'incapacité à suivre ces évolutions ou à intégrer de nouvelles technologies peut entraîner une perte de compétitivité.

#### **t. Risques mondiaux et géopolitiques**

- ✓ Instabilité politique et tensions géopolitiques.
- ✓ Risques économiques associés à des pays ou régions spécifiques.

#### **u. Risques liés aux prix des matières premières**

- ✓ Exposition aux fluctuations des prix des matières premières.
- ✓ Dépendance à l'égard de matières premières spécifiques.

Les composants des drones, tels que les batteries et les matériaux composites, sont soumis à des fluctuations de prix sur le marché mondial. Une augmentation des coûts des matières premières peut affecter la rentabilité de l'entreprise.

#### **v. Participations**

Tonner Drones détient diverses participations et investissements (financiers). Ces sociétés sont soumises à leurs propres risques. Tonner Drones et ses actionnaires courent le risque que la valeur de ces sociétés diminue ou qu'elles fassent faillite.

### 5.1 Dispositif et description des procédures de contrôle interne

Les opérations concourant à l'exercice de l'activité sociale de la Société comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur, et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité de la Société.

Le dispositif de contrôle et de suivi vise à couvrir les principaux risques identifiés ainsi qu'à définir les pistes d'améliorations des procédures de contrôle interne, étant précisé qu'aucune procédure de contrôle liée à la protection des actifs, à la gestion locative et commerciale des actifs n'est identifiée dans la mesure où la Société n'a plus d'actif immobilier.

Il est également à noter que la taille de l'entreprise est très petite pour le moment. Il n'existe donc pas actuellement d'organisation ni de procédures de contrôle complètes.

#### **a. Procédures de contrôle interne liées aux risques financiers**

Toute question relevant de ce domaine est systématiquement examinée par le Président et le Directeur Général qui fait un point régulier sur la gestion de la trésorerie et les besoins de financement.

#### **b. Procédures de contrôle interne liées aux risques juridiques et contentieux**

Les risques juridiques sont suivis au sein du Conseil d'administration qui s'assure du bon respect de la réglementation applicable à l'activité de la Société.

#### **c. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable**

Les données comptables liées à l'activité de la Société sont transmises par des cabinets spécialisés. Il en est de même pour les informations relatives au traitement des salaires et des déclarations sociales et fiscales y afférent puis enregistrées en comptabilité.

L'information financière et comptable est ensuite vérifiée par les Commissaires aux Comptes.

## **12. NOTE. Règles et méthodes comptables**

(PCG Art. 831-1/1)

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes

comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

#### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais accessoires à l'acquisition des titres immobilisés font l'objet d'une activation en immobilisations financières et sont amortis par voie d'amortissements dérogatoires, prorata temporis, sur une durée de 5 ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

#### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

#### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

#### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Déciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.